

La g@zette

du Valbonnais

N° 34 – octobre 2010

Le dernier cri : *vive la chaux ... éteinte !*



Notre époque n'a pas réinventé la poudre, mais elle a mis au goût du jour cette chaux, fruit d'un savoir-faire ancestral remontant à l'Antiquité. Les techniques d'utilisation de matériaux (gypses, plâtres, chaux...) pour la rénovation de l'habitat traditionnel de nos villages sont en vogue : un environnement sain, naturel, écologique...un art de vivre et une esthétique personnalisée ! Au diable, l'apparition de salpêtre, de mousses microscopiques, d'auréoles, de tâches et de coulures : vive la chaux ! Notre calcinée a toutes les vertus du monde : antiseptique, elle désinfecte, en assainissant l'atmosphère. Nos anciens ne badigeonnaient-ils pas leurs étables avec du lait de chaux ? *Calx* (en latin) laisse respirer les maçonneries, en

offrant un velouté sans égal, un rendu décoratif vivant, taquiné par de délicieux moirages qui varient en fonction de l'hydrométrie ambiante. Elle se patine et vieillit à merveille...

Le four à chaux faisait un tabac au 19^e siècle.

La société rurale du Valbonnais a su, durant des siècles, exploiter les ressources de son sol : la pierre à chaux était calcinée dans des fours, une fabrication artisanale destinée à l'agriculture et à la construction. La chaux grasse était utilisée par nos cultivateurs locaux pour l'amendement de leurs terres. La poudre blanche, résultat de la décomposition thermique du calcaire faisait également au 19^e siècle un véritable tabac dans le domaine de la construction et de la rénovation : la chaux aérienne, issue de l'hydratation de la chaux vive, servait à confectionner mortiers, enduits et badigeons ... Ces fours à chaux étaient implantés sur notre territoire rural en respectant un sacro-saint principe de proximité liant la pierre calcaire, le charbon de pierre ou le bois, l'abondance des eaux de la rivière, les voies de communication et les clients. L'auteur de la g@zette du Valbonnais qui bat parfois le pavé sur ces sites mythiques, y entend encore le craquement des roues des charrettes et des tombereaux.

L'extinction contrôlée de la chaux vive sur le site des *Chaffas*.

Le site des *Chaffas* était situé sur la commune chef-lieu de canton, au bord de l'ancienne route allant de Valbonnais à Entraigues. Il figure sur le cadastre napoléonien. Souvent les fours à chaux ont laissé le souvenir de leur présence, en léguant leur nom aux lieux où ils étaient établis : en est-il ainsi pour *les Chaffas* ?



Qui cache son secret, obtient ce qu'il désire ! Le four des *Chaffas*, traqué par le paparazzo de la g@zette, s'est rencogné sous le taillis, à la croisée de deux chemins : l'un emprunte le tracé de l'ancienne route cantonale, l'autre tourne à droite et rejoint la digue de la Bonne ! La recherche de la signification, de l'étymologie, d'une éventuelle transformation au fil des siècles du toponyme *Les Chaffas* est délicate. Faut-il y voir tout simplement l'emplacement d'un ancien four à chaux qui aurait perdu son latin *calcifurnum*, composé de *calx, calcis* : chaux et *furnus* : four ? Nenni ! Des chercheurs mettent en exergue les mots truculents d'ancien français *chaffal, chaffard, chaffaut*, venant de *catafalicum*, du préfixe grec *cata* et du latin *falae* : tours de bois. Sans échafauder la moindre solution à chaud, trop subtile pour être honnête, nous laisserons le choix au lecteur : était-ce une banale palissade, un poste de guet sur le chemin de Valbonnais à Entraigues, un grenier sur poteaux, une tour d'observation en bois, un échafaudage servant de fortification, une simple estrade (!) ou encore un échafaud... ?

Le site artisanal des *Chaffas* gardera peut-être longtemps son secret. Mais notre petite agitation médiatique n'est rien à côté de la violence du processus d'extinction de la chaux vive, sortie du four : bouillonnement, mousse et un sacré échauffement ! La chaux vive, avide d'eau, avec le talent du chauxournier, devenait alors une belle poudre blanche ou une bouillie épaisse, trop fière d'être une chaux en pâte. C'était juste une histoire d'eau !

Les deux fours à chaux près du pont des Fayettees.

Ces deux fours à chaux auraient été construits après 1839 : ils ne figurent pas sur le vieux cadastre napoléonien qui mentionnait le site des *Chaffas*. Ils auraient fonctionné jusqu'en 1924, l'année de la victoire du fameux *cartel des gauches*, selon le témoignage de Louis Calvat, lequel a assisté à la dernière cuisson. Un souvenir cuisant d'ailleurs ! Lors de cette opération, un incendie a ravagé l'un des deux fours.



Les deux fours à chaux, à proximité du pont en bois des Fayettees, ont été restaurés en 2003.

Une cuisson expérimentale de pierres calcaires en 2003.

Abandonnés pendant 80 ans, les deux fours à chaux ont été rénovés par l'Université Rurale Montagnarde, une association créée en novembre 2002, regroupant des passionnés du patrimoine bâti, pour recueillir et transmettre les savoir-faire traditionnels. Une cuisson expérimentale de pierres calcaires, en feu continu, a permis de faire revivre le beau métier de chaufournier. L'auteur de la g@zette du Valbonnais avait imaginé la mise à feu de la première charge du four, sur une meule de rondins de sarments de vigne des *Fayettes*, la charge héroïque du four à ras bord en couches successives de pierres à chaux concassées et de charbon de terre, la veille éreintante de ce feu continu chahutant quelques 900 degrés du suédois Anders Celsius. Là haut, on enfourne par le gueulard, ici dans la partie basse du four, l'ébrasoir, on récupère la chaux vive avant d'engager le très délicat processus d'extinction.

Images d'Autrefois titrait Lucette Félix-Mallet dans son livre *Lavaldens et La Morte*. A la page 199, elle écrit : « Pour maçonner ils vont chercher la chaux dans le four de La Valette. Ecoutons M. Durand de La Valette, né en 1908, qui a vu fonctionner ce four : *on y fabriquait de la chaux vive sous forme de pierres. C'était de la bonne chaux parce que faite au bois. Des tuyaux amenaient les pierres dans le four chauffé au bois. Le four était en briques. A côté était une voûte...* ». Nous soulignerons avec un certain amusement que les fours à combustion bois avaient été interdit par le code forestier de 1827 !

Un vestige de four à chaux à Entraigues : le four Roman.



Vive la chaux ! Le four *Roman*, situé au bord de la route d'Entraigues à Gragnolet, en direction de Valjouffrey, est en voie d'extinction. Aujourd'hui, les vestiges de ce four à chaux sont dévorés par une nature luxuriante. Le four *Roman* était, selon François Strangès, encore en activité en 1941. Savez-vous que 50 ans plus tôt, notre Entraigues recensait 567 habitants : 93 agriculteurs, quelques 25 commerçants ou artisans dont un marchand de bois, un marchand de charbon et un marchand de chaux qui s'appelait Pierre Roman ? Au mois de septembre 2010, un touriste pressé entrevoit deux ou trois pierres en péril jouer avec l'ombre et la lumière derrière le feuillage : sans doute un atelier de chaufournier gallo-romain !

Fours à chaux temporaires ou permanents.

Valbonnais : M. Audinos demande le 4 juin 1848 la reconstruction d'un four. Le four à chaux bâti en 1844 a été en partie détruit par les eaux du torrent de la Combe Malle. L'autorisation est accordée, mais le four sera alimenté au charbon de pierre, pour respecter le nouveau code forestier de 1827.

Entraigues : M. Jacques Charles demande, le 9 mai 1879, de construire un four à chaux permanent au lieu-dit les Chaux, mas des Chaux. Il ne doit alimenter son four qu'avec de la houille ou de l'antracite.

Oris : M. Bruno Clavel demande un four temporaire : accord pour 4 années, 3 mois par an.

Valjouffrey : Le 15 décembre 1845, Charles et Joseph Gaillard des Faures exposent qu'ils sont pauvres et chargés d'une nombreuse famille, que leur chaumière est en mauvais état et a besoin de réparations. Ils travaillent à la journée en qualité d'ouvriers maçons. Une autorisation pour 1 mois leur donnera les moyens de réparer leur maison et de nourrir leur famille en en vendant quelques mesures à leurs voisins.

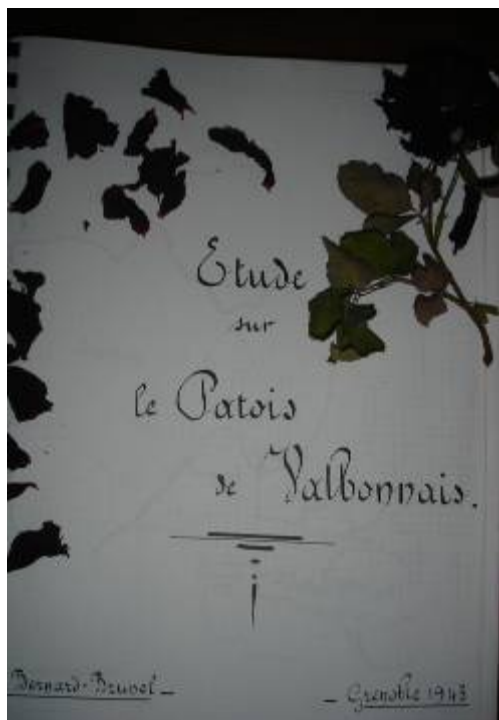
Le 28 décembre 1845, Pierre Pra fils des Faures expose qu'il est pauvre, qu'il aurait envie de bâtir attendant à sa maison d'habitation une petite écurie pour y loger une vache et deux chèvres unique moyen de subsistance pour sa famille, que connaissant lui-même le métier de maçon...la permission de construire un four à chaux... pendant 15 jours seulement...qu'il démolirait ensuite...qu'il n'a pas les moyens d'acheter la chaux.



Le 30 décembre 1845, Frédéric Charles de Valsenestre expose que « la lavanche du 16 janvier 1842 ayant renversé tous les bâtiments, il n'a pu encore les relever, les réparer faute de moyens. Aujourd'hui que les enfants sont plus grands et qu'il a pris de la force, il voudrait finir de les réparer, mais il a besoin de chaux parce qu'il n'a pas les moyens de l'acheter.

Le 10 janvier 1847, François Grand Veyre et Germain Cros de Valjouffrey expliquent : « Le 28 septembre dernier un effroyable incendie détruisit nos maisons, granges, écurie et nous voudrions les reconstruire s'il est possible. Nous serions dans l'intention d'éclairer un four à chaux pendant quelques mois dans la belle saison au lieu appelé le Champ du Pont environ 600 mètres de distance de la forêt la plus rapprochée ».

Un mémoire sur le patois de Valbonnais



Le fameux mémoire de 1943, présent à la journée patois du 25 août 2010, chez Marcelle Péry.

Découverte d'un mémoire sur le patois valbonnetin.

Au printemps 2003, l'auteur de la g@zette du Valbonnais découvrait l'existence d'une étude faite sur le patois de Valbonnais et mettait aussitôt la main à la plume pour le faire savoir.

« *Dans peu d'années, il n'y aura plus de véritables patoisants* » écrivait en 1943, une jeune étudiante dans son introduction sur « *Etude sur le patois de Valbonnais* ». Marcelle Péry, née Bernard-Brunel, originaire des Verneys, hameau de Valbonnais, avait en effet établi un mémoire en 1943 sur le patois local, au cours de son cursus de « lettres classiques » à l'université de Grenoble. En constatant que la génération qui monte oublie le patois (nous sommes en 1943), elle craint que « *les bruyants rassemblements sous l'auvent du four banal, dans l'odeur du pain qui cuit, n'aient plus la même saveur et le même entrain* ».

Sous l'égide de M. Durafour, son professeur de linguistique à l'université de Grenoble, ce mémoire de 327 pages manuscrites, à la calligraphie appliquée, lui valut le diplôme devant un jury impressionnant de quatre ou cinq personnes. Cette remarquable étude sur le patois du pays, retrouvée dans la fraîcheur vespérale de l'été valbonnetin, est une énorme contribution à la conservation de notre patrimoine : lexique, phonétique, grammaire, syntaxe, folklore... « *Ce travail est modeste* » écrivait la jeune étudiante en 1943. Soixante années plus tard, Marcelle Péry a toujours la même appréciation mesurée.

Au cours de l'année 1943, pendant une quinzaine de jours, son propre père et son professeur d'université ont arpenté le Valbonnais pour enquêter auprès des personnes parlant le patois. Ils ont recueilli les mots, les expressions, les proverbes, les dictons locaux auprès des

patoisants de Valbonnais et de ses hameaux. Il faut remarquer que les patois des vallées de Bonne et de Marsanne sont, en gros, les mêmes d'un bourg à l'autre. Le vocabulaire est à peu près commun. Pourtant chaque village donne aux mots une sonorité spécifique... Mais revenons à Valbonnais en 1943 face à notre *Averset* (en patois : *Avèrsé*), la limite géographique du franco-provençal, selon l'opinion d'éminents linguistes. M. Bernard-Brunel, le père de notre étudiante, inspecteur de l'enseignement primaire, ami de Paul Fabre (né en 1894), l'auteur de *Jean, berger d'Entraigues*, traduisait pour la postérité le nom de la rivière Malsanne en *Marsano*. Il note aussi que si les chevaux et les chiens portent des noms français, les vaches ont toujours des noms patois... Plus tard, Louis Bernard-Brunet, professeur d'italien à Grenoble, élève de Paul Fabre, a été fortement intéressé par cette étude sur le patois valbonnetin. Il le connaissait bien et avait même écrit des petits récits en patois des Verneys... En 1943, Marcelle, notre jeune étudiante écrivait à la page 10 : « *Les patois se meurent. Celui que j'ai balbutié dans ma tendre enfance au foyer de mes grands-parents, celui que j'entends chanter aux vacances ne sera pas épargné* ».

Histoire du **canton de Valbonnais** publiée par un hebdo en 1928.



La gazette du Valbonnais a choisi de publier sous la forme d'un feuilleton, une histoire du canton de Valbonnais, découverte dans un journal hebdomadaire du 8 juillet 1928 : *La Croix de l'Isère*. Le prieuré de Valbonnais était le centre de la vie religieuse dans le canton :

« En 1497, l'église du prieuré sert d'église paroissiale : il y a six chapelles fondées, dont deux sont dédiées à la Sainte Vierge et une à Sainte Croix.

Le prieur a des droits réels ou honorifiques sur la plupart des églises de l'archiprêtré, entr'autres, sur Sainte-Anne-du-Désert de Valjouffrey.

En 1419, les églises de Siévoz et Oris sont réunies et à cette date Pierre Mosin succède, comme curé, à Antoine Régis, décédé.

En 1480, il y a huit religieux au prieuré, y compris le prieur et le curé. En 1590, le prieur est Marcel de Corneloup, docteur en Droit.

Les guerres de Religion détruisirent le monastère de fond en comble. Pour le remplacer, Louis de Serre achète, en 1628 (un centenaire à rappeler) le domaine de la « Chièze » avec grange et verger, de Pierre Bernard.

Le dernier prieur est Henri de Morey, venu de Saint-Robert-de-Cornillon.